

Contrôle sanitaire des
EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Edité le 29 juillet 2025

MAIRIE DE MALAUSSENE
MALAUSSENE
La Traverse
06710 MALAUSSENE

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre suivant :
CONTRÔLE SANITAIRE PLOMB, CUIVRE ET NICKEL DANS LES EDCH

RÉGIE EAUX ALPES D'AZUR MERCANTOUR

	Type	Code	Nom	
Prélèvement		00260619		Prélevé le : lundi 21 juillet 2025 à 15h10
Unité de gestion		2301	RÉGIE EAUX ALPES D'AZUR MERCANTOUR	par : PRELEVEUR CARSO VICTOR DENIS
Installation	UDI	000231	MALAUSSENE VILLAGE	Type visite : D1
Point de surveillance	S	0000005446	MALAUSSENE VILLAGE D2	
Localisation exacte			MOBILE robinet WC public	
Commune			MALAUSSENE	

Mesures de terrain

Résultats	limites de qualité		Références de qualité	
	inf.	sup.	inf.	sup.

Commentaires de terrain :

Analyse laboratoire

Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL) 6901
Type de l'analyse : MET1 Code SISE de l'analyse : 00260628 Référence laboratoire : LSE2507-21864

résultats	limites de qualité		références de qualité	
	inf.	sup.	inf.	sup.

OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.

Cuivre	0,038	mg/L	2,00	1,00
Nickel	<5	µg/L	20,00	
Plomb	<2	µg/L	10,00	

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00260619)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Pour le directeur général et par délégation,
le responsable DPGRAS des Alpes maritimes



Fabrice Dassonville

Le présent document doit être affiché en mairie dans les deux jours ouvrés suivant sa réception.

Il doit rester affiché jusqu'à la réception du prochain rapport d'analyse conclu par l'ARS (article D. 1321-23 du code de la santé publique).